



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 331 - 23 février 2017

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

**Blog :** <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

**Facebook :** [www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015](http://www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015)

---

### SOMMAIRE

- 1 - 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes - la grève ! - Page 2
- 2 - Belgique : L'avortement en danger en raison de restrictions imposées par le gouvernement américain - Création d'un fond de soutien - Appel collectif - Page 3
- 3 - L'épidémie de Zika relance le débat sur l'avortement au Brésil - Claire Gatinois - Le Monde
- 4 - Près de Raqa, des combattantes arabes défient l'EI et les traditions - APF - Page 5
- 5 - Parité au niveau local : en l'absence de contraintes légales, le partage des responsabilités s'arrête aux portes du pouvoir - HCE - Page 6
- 6 - Votez pour l'Ecoute Violences Femmes Handicapées : SexismePasNotreGenre - FDFA - Page 7
- 7 - « Global Gag Rule » : des gouvernements européens se mobilisent pour les droits des femmes et des jeunes - Planning Familial, International Planned Parenthood Federation - Page 7
- 8 - Il y a 50 ans, la loi Neuwirth permettait aux femmes et aux couples d'accéder à la contraception - MFPP - Page 8
- 9 - Travail de nuit et travaux physiques pourraient affecter la fertilité des femmes (étude) - Liaisons sociales - Page 9
- 10 - Faire un don au fond LIG - « Lesbiennes d'Intérêt Général » - Page 10
- 11 - Sur le site Droits des femmes contre les extrêmes droite, lire un article sur le FN - Page 10
- 12 - En débat - Derrière le revenu universel, une vision non viriliste du travail - Sandra Laugier, Pascale Molinier - libération.fr - Page 10
- 13 - Rencontre : « Les mouvements sociaux de transformation : les évolutions du 14 - Réunion d'information et de débat : Le revenu universel d'un point de vue féministe, Progrès ou régression pour les femmes ? - Attac Genre, CNDF, Osez le Féminisme - 2 mars - Paris - Page 12
- 15 - Rencontre : « Les bonnes pratiques territoriales de lutte contre les violences faites aux femmes » - ECVF - 4 mars - Paris - Page 12
- 16 - Convention féministe « Ensemble Pour une République féministe » - 4 mars - Paris - Page 14
- 17 - Excision, parlons-en ! La Société littéraire - 3 mars - Paris - Page 14
- 18 - Colloque : « Qui sont les nouvelles féministes ? » - 7 mars - Assemblée nationale - Page 13
- 19 - "La belle et le bot : l'intelligence artificielle est-elle sexiste" - 7 mars - Centre Hubertine Auclert - Page 15
- 20 - Caféministe #1 : « Pourquoi l'histoire des femmes a-t-elle été invisibilisée ? Comment écrire l'histoire des femmes avec un grand F ? » - Les Effronté-es - 11 mars - Page 14
- 21 - « Média et communication, éducation, politique et citoyenneté » - Femmes Solidaires Dordogne - 17 et 18 mars - Page 15
- 22 - Journées Intersyndicales Femmes - Paris - 16 et 17 mars 2017 - Page 15
- 23 - Livre : « Genre et discriminations » - Ouvrage collectif - Page 16

## MOBILISATIONS

### 1 - 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes - la grève !

Elles étaient plus de 300 000 à manifester en Pologne pour le droit à l'avortement

Elles étaient en grève en Islande pour obtenir l'égalité des salaires

Elles étaient en grève en Argentine contre les violences

Elles se sont mobilisées contre Donald Trump aux Etats-Unis

En France, elles étaient des dizaines de milliers à manifester contre la loi El Khomri, puis dans l'action le 7 novembre dernier à 16h34 pour l'égalité salariale et partout, elles continuent à se battre pour leurs conditions de travail.

**Nous appelons à l'action et à la grève pour les droits des femmes le 8 mars**

#### **15h40 : Partout des arrêts de travail**

Toutes les infos et enregistrer vos actions sur : <http://8mars15h40.fr/>

La journée du 8 mars ne se «fête» pas par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail. Journée internationale pour les droits des femmes, elle est une journée de lutte pour l'égalité.

En 2017, le contexte politique, social et économique international comme national n'offre pas de répit pour tout-es celles et ceux qui œuvrent à plus d'égalité et de justice sociale. La banalisation des idées d'extrêmes droites, la montée des conservateurs dans les élections (aux Etats-Unis, dans différents pays Européens notamment) sont des signes inquiétants pour les droits des femmes, pour les droits des populations qui fuient les guerres, la tyrannie, l'homophobie ou tout simplement la misère.

En France, le contexte social et politique avec les dernières lois (Travail, Macron, Rebsamen...), la répression du mouvement social, comme la banalisation des idées de l'extrême droite obligent nos organisations syndicales et féministes à s'allier pour contrer pied à pied leur propagande mensongère et les reculs sociaux pour les salarié-es, chômeurs/ses, précaires, étudiant-es et retraité-es.

L'égalité entre les femmes et les hommes est pour nous incontournable parce qu'elle participe du progrès social. Laisser perdurer les inégalités entre les femmes et les hommes et s'exercer les violences contre les femmes, c'est porter une responsabilité sur le fait que les idées rétrogrades et les partis qui les portent progressent. Des mesures ambitieuses avec des moyens dédiés doivent être mis en œuvre de façon urgente. Des mobilisations d'ampleur, combatives et solidaires nous permettront de les imposer.

En 2017, nous voulons que cessent enfin les inégalités au travail, en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail. Nous voulons l'égalité salariale et la revalorisation des salaires dans les métiers à prédominance féminine.

En 2017, nous voulons que soit garanti le droit d'accès à l'avortement, à la contraception dont la légitimité est sans cesse remise en cause. Nous voulons un égal accès à la santé et aux services publics garants d'une égalité de traitement pour toutes et tous.

En 2017, nous voulons que cessent les violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes : au travail, dans l'espace public comme à la maison.

En 2017 nous voulons des politiques volontaristes contre les stéréotypes de genre : à l'école, dans les médias, dans la vie publique et privée.

En 2017 nous voulons le partage des tâches domestiques et des services publics de prise en charge de la petite enfance et des personnes âgées dépendantes

Les femmes sont toujours payées en moyenne un quart en moins que les hommes. Ceci signifie donc que chaque jour, elles travaillent gratuitement à partir de 15h40.

Aussi, nous appelons à faire du 8 mars 2017 une journée d'actions et de grèves pour les droits des femmes.

Pour refuser le travail gratuit et exiger l'égalité professionnelle, nous appelons à des arrêts de travail à 15h40 dans toute la France et sur tous les lieux de travail.

Montrons que nos luttes sont des conditions nécessaires et indispensables pour l'émancipation des femmes et des peuples. Et montrons que nous devons toutes et tous rester solidaires, vigilantes et combatives pour renforcer nos acquis et obtenir de nouveaux droits.

*Premiers signataires : Alliance des Femmes pour la Démocratie, Association Nationale des Études Féministes, ATTAC France, CGT, Collectif Libertaire Anti-Sexiste, Collectif 52, Collectif Georgette Sand, Collectif National pour les Droits des Femmes, Collectif Tenon, Femen, FIT une femme un toit, Femmes Solidaires, Féministes plurielles, Femmes Égalité, Femmes Migrantes Debout, FSU, La Brigade antisexiste, Les effronté-e-s, Les Glorieuses, Ligue des Femmes Internationale pour la démocratie, Marche Mondiale des Femmes, MNCP, Nuit féministe, Osez Le Féminisme !, Paye ta Shnek, Planning Familial, Réseau Féministe Rupture, SKB, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL*

*En soutien : Alternative libertaire, Ensemble !, France insoumise, Mouvement de la Jeunesse Communiste de France, Parti Communiste Français, Parti communiste des ouvriers de France.*

*Envoyez vos signatures à [collectifdroitsdesfemmes@gmail.com](mailto:collectifdroitsdesfemmes@gmail.com)*

## INTERNATIONAL

### **2 - Belgique : L'avortement en danger en raison de restrictions imposées par le gouvernement américain - Création d'un fond de soutien - Appel collectif**

L'heure est grave : les droits des femmes sont de plus en plus menacés partout dans le monde et nous vivons une dangereuse époque qui voit la plus grande puissance du monde bafouer les droits sexuels et reproductifs.

Trump stoppe le financement d'ONG qui soutiennent l'IVG : Pendant sa campagne, l'actuel président républicain, Donald Trump, menaçait déjà de nuire au droit à l'avortement et au Planning Familial en leur coupant les fonds alloués. Le ton était donné: il a suscité une réaction immédiate chez les femmes américaines qui se sont ruées sur les moyens de contraception, par peur de ne plus pouvoir bénéficier des services du Planning.

Au lendemain de son investiture, des manifestations de protestation étaient organisées aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde pour la sauvegarde des droits des femmes.

Cela n'a en rien arrêté le nouveau Président des Etats-Unis qui a mis sa menace à exécution, en coupant les fonds fédéraux des ONG internationales qui défendent le droit à l'avortement. Fort d'un gouvernement qui compte plusieurs fervents défenseurs de la cause "Anti-choix", Donald Trump entend utiliser les moyens financiers pour saboter le droit à l'avortement et contourner les voies législatives.

Les signataires se réjouissent que la Belgique, par la voix de son ministre de la Coopération au développement, se joigne à l'initiative néerlandaise de création d'un fonds international afin de soutenir financièrement les organisations de défense des droits des femmes, pénalisées par le gouvernement Trump. En tant qu'associations de défense des droits des femmes, nous devons plus que jamais nous unir contre l'oppression et continuer encore et toujours à protéger la liberté pour chacune d'entre elles de disposer de son corps.

*Signataires : Membres de la plate-forme [ABORTION RIGHT](#), Centre d'Action Laïque (CAL) - Fédération laïque de centres de Planning familial (FLCPF) - Fédération des Centres de Planning et de Consultations (FCPC) - Fédération des Centres de Planning Familial de FPS (FPS-CPF) - Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial (FCPPF) - Centre du Libre Examen - Centre Séverine - Comité belge Ni putes Ni Soumises asbl - Conseil des Femmes Francophone de Belgique (CFFB) - deMens.nu Unie Vrijzinnige Verenigingen vzw - FGTB-ABVV - GACEHPA - Garance - LUNA - Mouvement ouvrier*

**3 - L'épidémie de Zika relance le débat sur l'avortement au Brésil** - Claire Gatinois - Le Monde  
Silvia (le prénom a été modifié), 32 ans, était à douze semaines de grossesse quand elle a décidé d'avorter dans l'une des cliniques huppées de Sao Paulo, au Brésil. L'intervention s'est déroulée vendredi 15 janvier, dans la clandestinité. Quelques jours plus tôt, le médecin lui avait annoncé le verdict : la jeune femme avait été infectée par le virus Zika, une épidémie dévastatrice au Brésil, transmise par le moustique *Aedes aegypti*. La plupart du temps anodine, voire indétectable chez l'adulte, la maladie peut se transmettre au fœtus et provoquer une terrible malformation, la microcéphalie. L'enfant naît avec une boîte crânienne inférieure à 33 centimètres de circonférence et souffre de retards de développement plus ou moins sévères.

Le Brésil s'interroge : « *J'étais incapable de lui dire si la probabilité que le fœtus soit contaminé était de 1 %, 50 % ou 100 %, explique le médecin, mais je l'ai prévenue.* » La microcéphalie ne se détecte qu'à six mois de grossesse. Désespérée, Silvia n'a pas voulu prendre de risque, quitte à se transformer en criminelle aux yeux de la loi brésilienne.

L'interruption volontaire de grossesse (IVG) est, dans le pays - sous influence des Eglises catholique et évangélique - interdite sauf en cas de viol, de mise en danger de la vie de la mère, et, depuis une décision de la Cour suprême rendue en 2012, en cas d'anencéphalie (absence de cerveau), une malformation condamnant les nouveau-nés à ne survivre que quelques minutes après l'accouchement. Au regard de la loi, la microcéphalie ne justifie pas d'avortement, le bébé étant viable. Mais, dévasté par l'épidémie de virus Zika et la multiplication des cas de microcéphalie, le Brésil s'interroge.

Depuis son apparition, au printemps 2015, la maladie se propage à grande vitesse. Le ministère de la santé a fait état le 20 janvier de plus de 3 893 cas de microcéphalies suspectes (liées au virus). Localisés principalement dans le Nord-Est, les cas s'étendent désormais à vingt et un États brésiliens sur vingt-sept, et au-delà des frontières dans une vingtaine de pays (Honduras, Mexique, Venezuela, Guyane...). Le 16 janvier, un cas a été confirmé aux États-Unis, à Hawaï, par une femme s'étant rendue au Brésil en 2015. Les autorités américaines déconseillent depuis aux femmes enceintes de voyager dans les pays infectés.

« La microcéphalie n'est pas l'anencéphalie... mais l'épidémie de virus Zika a créé une situation exceptionnelle... Le plus rationnel serait de revoir le régime de l'avortement de notre code pénal », plaide le 16 janvier un éditorial de la Folha de S. Paulo, quotidien très lu dans le pays. Quelques jours plus tôt, dans le même journal, Hélio Schwartzman, philosophe et éditorialiste, soulignait que « l'avortement en cas de viol, qualifié d'avortement sentimental, se justifie par le fait qu'il serait inhumain d'obliger une femme à porter l'enfant de son agresseur ». Et d'en conclure que la santé psychique de la femme est primordiale et qu'elle « doit donc être libre de décider ».

*Un million d'avortements clandestins par an* : « Le virus Zika a rouvert le débat », estime Bia Galli, de l'ONG internationale Ipas, dont l'objectif est de mettre fin aux morts liées aux IVG. Selon des estimations, un million de Brésiliennes avortent dans l'illégalité chaque année. Quand les classes aisées peuvent dépenser de 10 000 à 15 000 reais (de 2 250 à 3 400 euros) pour interrompre leur grossesse dans une clinique, les plus modestes ont recours à des charlatans ou à des méthodes barbares, telle l'aiguille à tricoter, mettant leur vie en danger. Près d'une femme meurt tous les deux jours au Brésil des suites d'une IVG réalisée dans des conditions déplorables.

« Avec l'épidémie de Zika, ces chiffres vont inévitablement augmenter », s'alarme M<sup>me</sup> Galli. Les avortements cachés masqueront aussi une partie des données liées à la propagation du virus. Le gouvernement, pourtant, se garde de prendre part au débat. Interrogé, le ministère de la santé

s'est contenté de rappeler le droit et les trois seuls cas dans lesquels l'avortement est autorisé. « La population, ne dispose pas d'information claire et générale sur cette maladie, sur la prévention, les conséquences, le diagnostic et les recours possibles », souligne M<sup>me</sup> Galli, inquiète d'une montée de la panique et atterrée par la dernière gaffe du ministre de la santé, Marcelo Castro, dévoilée par le journal O Globo le 15 janvier, quand il suggère aux jeunes filles de contracter le virus Zika avant d'être fertiles, afin d'être immunisées et d'économiser un éventuel futur vaccin.

« Le gouvernement fait preuve de négligence », insiste le professeur Artur Timerman, président de la Société brésilienne de dengue et d'arbovirus (virus transmis par les insectes comme les moustiques). Selon lui, les autorités n'ont pas pris la mesure du problème. « Nous sommes confrontés à une triple épidémie, rappelle-t-il. Celle de Zika, mais aussi celles de dengue et de chikungunya », trois maladies transmises par le même moustique *Aedes aegypti*. En 2015, 1,6 million de cas de dengue ont été recensés au Brésil, provoquant 863 décès, dont la moitié à Sao Paulo. La mégalopole, encore épargnée par le Zika, ne le restera pas longtemps. « Pour quelles raisons un moustique qui transmet la dengue ne transmettrait pas le virus Zika ? Parce que le gouvernement en a décidé autrement ? », s'interroge-t-il.

#### **4 - Près de Raqa, des combattantes arabes défient l'EI et les traditions - APF**

Elles combattent la plus redoutable organisation jihadiste au monde, mais en suivant l'exemple de leur consœurs kurdes, les centaines de guerrières arabes en Syrie doivent également braver le courroux de leur famille et le poids des traditions.

A 20 km de Raqa (nord), « capitale » du groupe ultra radical Etat islamique (EI) qu'une alliance arabo-kurde veut conquérir, Batoul, 21 ans, défend sa cause avec ferveur, derrière des digues de sable : « J'ai bravé mon clan, mon père, ma mère. Maintenant je brave l'ennemi », affirme la jeune femme portant un gilet à munitions et au cou, un foulard fleuri de couleur bordeaux. « Mes parents m'ont dit +tu abandonnes les armes ou te renies+ », raconte-t-elle. Depuis, ils ne lui ont plus adressé la parole.

A la différence des combattantes kurdes qui, à l'instar des hommes, portent depuis longtemps les armes, l'engagement militaire des femmes arabes en Syrie sort de l'ordinaire et est mal vu par leur entourage familial.

Batoul, issue des Al-Charabyé, l'un des clans conservateurs les plus connus du nord-est syrien, se décrit comme une rebelle. « Je portais le voile et mon père nous obligeait à prier devant lui, je refusais cela », dit-elle, la tête nue. Elle se trouve avec ses compagnes d'armes en plein désert, près du village d'Al-Torchane aux mains de l'EI dans le nord-est de la province de Raqa en majorité tenue par les jihadistes.

« J'ai rejoint les YPJ pour libérer la patrie mais aussi libérer la femme de l'esclavage. Il ne faut plus qu'on reste cloîtrée entre quatre murs », ajoute Batoul, en référence aux « Unités de protection de la femme », l'équivalent féminin des forces kurdes masculines des YPG.

Combattants arabes et kurdes sont alliés sous la bannière des Forces démocratiques syriennes (FDS) qui luttent contre l'EI depuis fin 2015 avec le soutien de la coalition internationale dirigée par Washington.

Depuis les positions des combattantes arabes, on voit une épaisse fumée se dégager d'Al-Torchane, cible des raids des avions de la coalition et des tirs d'obus.

Batoul a rejoint les YPJ il y a deux ans mais c'est son premier combat contre l'EI, dans le cadre de l'offensive lancée par les FDS en novembre. « La première fois que j'ai tenu une arme, j'ai eu terriblement peur », reconnaît-elle. « Désormais, mon arme fait partie de moi-même. Elle me libère et me protège ». Elle s'exprime en arabe mais ses propos sont entrecoupés de mots en kurde qu'elle a appris en côtoyant ses sœurs d'armes.

Les Kurdes en Syrie se targuent de mettre en avant l'égalité entre hommes et femmes, notamment

en zone de combat. D'après la porte-parole de l'offensive, la kurde Jihan Cheikh Ahmad, le nombre de combattantes arabes ayant rejoint les FDS s'élève actuellement à plus de 1.000. Les victoires remportées contre l'EI les ont encouragées à se rallier aux FDS.

Près du front, sous une tente, six jeunes femmes blaguent et échangent des confidences en sirotant du thé. «Mon but est de libérer la femme de l'oppression de Daech (acronyme en arabe de l'EI) mais aussi de l'oppression de la société», affirme Hevi Dilirin, souriante, vêtue d'une veste treillis et de baskets gris et blancs. «Chez nous, les femmes n'ont pas leur mot à dire. Elles doivent avoir les mêmes droits que les hommes», martèle la jeune femme qui a adopté un nom de guerre kurde après avoir rejoint les YPJ en 2015.

Sa sœur d'armes Doza Jiyan, 21 ans, les cheveux bruns attachés en arrière, assure que la majorité des familles arabes acceptent «difficilement» qu'une femme participe aux combats. «Dans notre société syrienne, on trouve bizarre qu'une femme prenne les armes», affirme la combattante aux sourcils épais, originaire de la ville Ras al-Aïn (nord-est). «L'EI n'est plus invincible, (les jihadistes) ne se battent plus qu'à bord de motos et se contentent de miner les villages», ajoute-t-elle, en discutant avec ses compagnons masculins de la situation sur le terrain.

Cette tactique ralentit l'avancée des FDS qui se trouvent depuis un mois à 20 km de la ville de Raqa. Doza Jiyan est confiante que les mentalités sur les femmes au combat changeront avec les futurs succès face aux jihadistes. «Je suis très heureuse ici», dit-elle, avec le sourire.

## TEXTES

### **5 - Parité au niveau local : en l'absence de contraintes légales, le partage des responsabilités s'arrête aux portes du pouvoir - HCE**

Plus de 15 ans après les premières lois dites «de parité», le Haut Conseil à l'Egalité poursuit son travail d'évaluation de la mise en œuvre des obligations paritaires avec la remise, jeudi 2 février, de son rapport « Quel partage du pouvoir entre les femmes et les hommes au niveau local ? » à Laurence ROSSIGNOL, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.

Les obligations paritaires ont été sans conteste à l'origine, ces dernières années, d'un bond quantitatif de la part des femmes élues dans les conseils et les exécutifs des collectivités locales tous échelons confondus - communal, intercommunal, départemental et régional - qui atteint désormais 40 %. Le HCE salue notamment la multiplication par 4 du nombre de femmes conseillères départementales permise par la loi de 2013. Cette moyenne, encourageante, est toutefois plombée par les conseils des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - qui ne comptaient au 1er janvier 2017 que 34 % de femmes - et les communes de moins de 1000 habitant.es, non visées par des obligations légales.

Ce progrès démocratique, permis par la loi, répond à une exigence de justice dans la représentation politique mais ne doit pas masquer de fortes résistances :

- Les femmes restent exclues des têtes d'exécutifs, non visées par des dispositifs légaux : 84 % des collectivités locales sont aujourd'hui présidées par un homme ;
- La répartition des délégations au sein de l'exécutif reste stéréotypée (aux femmes les affaires sociales, aux hommes les transports et le développement économique) et inégalitaire (les compétences les plus importantes symboliquement et budgétairement sont très majoritairement allouées aux hommes) ;
- Le HCE craint que l'élection des conseils communautaires issus de la fusion aujourd'hui achevée ne réduise les femmes à une portion congrue, alors même que les intercommunalités constituent déjà l'échelon local le moins paritaire avec 92 % d'hommes parmi les président.es, 80 % parmi les 1<sup>er.e.s</sup> vice-président.es et 66 % parmi les conseiller.es. La réforme territoriale de 2015 aura été une occasion manquée pour faire progresser la place des femmes dans les conseils communautaires et à

la tête des EPCI.

« En l'absence de contraintes légales fermes, les stratégies de cooptation entre les hommes se perpétuent et le partage des responsabilités s'arrête aux portes du pouvoir », déplore la présidente du HCE, Danielle Bousquet. C'est pourquoi le Haut Conseil à l'Egalité émet 10 recommandations pour mettre fin à l'exclusion des femmes des plus hautes instances décisionnelles afin de :

- Garantir la parité à l'échelon intercommunal, aussi bien dans les conseils que dans les bureaux, aujourd'hui non visés par des obligations légales. Il ne peut y avoir de zone de non-droit en matière de parité ;
- Permettre le passage du partage des places au partage du pouvoir par l'élection d'un « tandem paritaire » à la tête des communes, départements et régions, composé du maire/de la maire et d'un.e premier.e adjoint.e de l'autre sexe ou d'un.e président.e et d'un.e premier.e vice-président.e de l'autre sexe ;

Accélérer le renouvellement des élu.e.s en limitant le cumul des mandats dans le temps, au-delà de la limitation des mandats concomitants qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2017.

## **6 - Votez pour l'Ecoute Violences Femmes Handicapées : SexismePasNotreGenre - FDFA**

Le 8 septembre dernier, Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes a lancé une grande mobilisation contre le sexisme. Ce plan d'actions et de mobilisation « Sexisme, pas notre genre ! » inclut un label qui distingue les initiatives qui œuvrent en faveur de l'égalité femmes/hommes.

A ce jour, près de 400 initiatives ont été labellisées. Sur ces 400 initiatives, 57 finalistes ont été présélectionné.es par le comité de suivi du Plan d'actions et de mobilisation contre le sexisme : pendant le mois de février, les internautes choisiront la meilleure initiative qui se verra remettre un prix le 9 mars prochain. L'Ecoute Violences Femmes Handicapées de FDFA est l'une de ces initiatives !

Prenez part à cette démarche inédite ! Du mercredi 1<sup>er</sup> février au mardi 28 février inclus, votez pour FDFA et invitez votre communauté à voter !

<http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/initiative/developpement-du-numero-decoute-nationale-ecoute-violences-femmes-handicapees/>

## **7 - « Global Gag Rule » : des gouvernement européens se mobilisent pour les droits des femmes et des jeunes - Planning Familial, International Planned Parenthood Federation**

Trois jours après son investiture, le président Trump a annoncé le rétablissement du Global Gag Rule, ou « règle du bâillon », Ce décret interdit le financement par les Etats-Unis d'organisations internationales qui proposent des services d'avortement légal, délivrent une information complète en matière de santé sexuelle et reproductive.

Cette mesure privera toute organisation qui refuse de la signer de fonds essentiels pour les services de santé tels que la contraception, les soins prénataux, la prévention et le traitement des IST et du VIH, et des cancers gynécologiques. Pour l'IPPF (International Planned Parenthood Federation) - principal fournisseur mondial de ces services - cela se traduira par une perte sèche de 100 millions de dollars, destinés à ces services qui, aujourd'hui, sauvent la vie de millions de femmes et de jeunes dans le monde.

Le *Gag Rule* constitue un frein à leur liberté d'action : en effet, en empêchant les ONG de parler d'avortement, il compromet la relation de confiance entre les personnes et les professionnels de santé, qui ne peuvent plus donner une information objective sur les droits et la santé sexuelle et reproductive. Par contre, le plaidoyer anti-avortement est autorisé, voire encouragé, ce qui montre bien le côté idéologique du *Gag Rule*.

La «règle du bâillon» n'est pas une nouveauté. Introduite pour la première fois par Ronald Reagan en 1984, elle a été appliquée par plusieurs présidents républicains, toujours avec les mêmes résultats néfastes : diminution ou suppression de services, fermetures forcées de cliniques, augmentation des grossesses non désirées et des avortements à risque. Cela a eu des conséquences sanitaires bien souvent catastrophiques pour les femmes les plus vulnérables, à savoir les plus pauvres, les plus éloignées du système de soin, les plus jeunes.

Faisant fi de ces bilans bien peu reluisants, Donald Trump n'a pas seulement décidé de réintroduire cette réglementation draconienne, mais aussi d'en élargir le périmètre. Désormais, le *Global Gag Rule* ne frappe pas seulement les organisations de planification familiale, mais également toutes les ONG qui, dans le cadre d'une approche de santé globale, offrent ou orientent vers des services de santé sexuelle et reproductive. Pour 2017, un pourcentage des financements internationaux totaux (approximativement 9,5 milliards) pour la santé globale pourrait être menacé.

L'IPPF, et son association membre, le Planning Familial, s'opposent à cette mesure qui met en danger la vie des femmes et bafoue leurs droits humains fondamentaux et comptent sur les communautés, les gouvernements et le secteur privé pour combler le manque de financement.

Nous nous félicitons de la vague de soutiens financiers spontanée et immédiate de ces derniers jours, venue surtout de gouvernements Européens - des Pays-Bas en passant par la Belgique et la Norvège - et du Canada, qui prennent clairement parti pour les femmes pauvres et vulnérables. Depuis la création de l'IPPF en 1952, les pays européens ont toujours été les porte-parole des droits et de la santé sexuelle et reproductive. Il est encourageant de voir que ce soutien est toujours vivace : le gouvernement néerlandais - en partenariat avec l'organisation Rutgers, membre de l'IPPF - a immédiatement lancé une campagne internationale de collecte de fonds, «SheDecides». «Nous ne reculerons pas», scandaient les millions de personnes mobilisées le 21 janvier aux USA et à travers le monde pour défendre ces droits.

Il est temps que d'autres gouvernements européens, dont la France, rejoignent cette mobilisation internationale, pour démontrer leur attachement aux droits fondamentaux de toutes les femmes, et affirmer haut et fort qu'ils poursuivront au niveau national et international des politiques privilégiant une information objective et non-jugeante, pouvant conduire à des choix éclairés et favorisant des parcours d'émancipation.

## **8 - Il y a 50 ans, la loi Neuwirth permettait aux femmes et aux couples d'accéder à la contraception - MFPP**

Et c'était une grande avancée ! Enfin pouvoir dissocier sexualité et procréation ! Avec la loi sur l'avortement en 1975, elle a constitué un des grands acquis du 20<sup>ème</sup> siècle, instituant le droit des femmes à disposer de leur corps et permettant ainsi leur accès à une plus grande liberté et à une plus grande autonomie sociale et professionnelle. Elle a été rendue possible grâce au combat des femmes, et grâce à l'engagement de Lucien Neuwirth qui, avec le Planning Familial, a travaillé à l'élaboration de la loi de 1967 et à l'abrogation de la loi de 1920 qui interdisait la vente et l'utilisation d'un quelconque produit contraceptif - même le préservatif !

Cette loi a également créé les établissements d'information (EICCF) et les centres de planification (CPEF), deux structures qui garantissent à toutes et tous gratuité et confidentialité et qui s'avèrent toujours nécessaires pour l'accès à l'information et à la contraception, notamment pour des jeunes et les personnes non assurées sociales ou en situation de précarité.

Convaincu de l'importance d'une information claire sur la sexualité dans les programmes scolaires, Lucien Neuwirth a défendu avec détermination la présence de trois séances d'éducation à la sexualité pendant toute la scolarité, présence entérinée par la loi Aubry de 2001 relative à l'IVG et la contraception.

En 2017, ce combat reste d'actualité. Le cadre législatif a certes progressé, mais l'accès à la



contraception de son choix est encore inégal :

- Des inégalités économiques persistent : de nombreux CPEF voient leur budget amputé et ne peuvent plus délivrer en direct la contraception aux personnes mineures. Ces inégalités sont aussi territoriales, puisque la répartition des CPEF se fait en fonction des politiques départementales peu soucieuses parfois d'assurer un maillage géographique adapté à la couverture de toutes les zones, y compris les plus reculées. Par ailleurs, le budget des EICCF est resté à budget quasiment constant depuis 2001, et ce malgré de nombreux rapports - dernier en date, celui de l'IGAS sur la contraception des mineures - qui soulignent des lacunes importantes en termes de connaissances chez les jeunes ?

- Le manque d'information est encore criant : la loi sur l'éducation à la sexualité est très peu appliquée, par manque de moyens ou de volonté politique comme le confirme le Haut conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

- Le choix d'une contraception n'est pas toujours garanti : il est nécessaire de renforcer la formation des professionnel.les pour qu'une information juste et objective soit donnée sur toutes les méthodes, féminines ou masculines : la contraception n'est pas qu'une affaire de filles et de femmes !

Au niveau international, 222 millions de femmes dans le monde n'ont toujours pas accès aux services de planification familiale. Chaque femme, chaque homme, sans condition de situation ou de ressources doit pouvoir exercer le droit de choisir une contraception adaptée et remboursée, en toute confiance, après avoir reçu une information claire sur les avantages et les risques de l'ensemble des moyens de contraception. Ce sont les conditions nécessaires à l'exercice de ce droit fondamental.

## **9 - Travail de nuit et travaux physiques pourraient affecter la fertilité des femmes (étude) -**

Liaisons sociales

La fertilité des femmes exerçant un métier physique ou avec des horaires tardifs serait moins bonne que celle des autres femmes, selon une étude publiée mercredi, qui suggère que ces caractéristiques professionnelles pourraient expliquer leur fertilité diminuée.

Celles dont le travail implique "parfois ou souvent" de soulever des objets lourds ont moins d'ovocytes en réserve que les autres, observe cette étude, menée auprès de 473 patientes d'une clinique spécialisée dans les problèmes de fertilité, d'un âge médian de 35 ans.

Et parmi les 313 patientes qui ont entrepris au moins un traitement de fécondation in vitro (FIV), celles soulevant des objets lourds ont moins bien répondu à la stimulation - elles avaient 14,5 % d'ovocytes matures en moins en moyenne -, poursuit l'article publié dans la revue médicale *Occupational and Environmental Medicine*. Cette association négative est encore plus forte pour les patientes en surpoids (indice de masse corporelle supérieur ou égal à 25).

De même, celles qui travaillent en soirée, de nuit ou avec des horaires variables avaient moins d'ovocytes à maturation après une stimulation ovarienne, ajoutent les chercheurs, qui avancent comme explication possible la perturbation de l'horloge interne.

"Ces résultats ont des implications médicales, car les femmes avec moins d'ovocytes matures auront moins d'ovules capables de se développer en embryons viables", soulignent-ils.

Des études ont déjà été menées sur la façon dont les conditions de travail affectent la fécondité des femmes - temps pour tomber enceinte, probabilité de mener la grossesse à terme - mais on sait encore mal comment elles influent sur les mécanismes biologiques de la fertilité, ajoutent les auteurs de l'étude, qui travaillent pour la plupart au Harvard School of Public Health, à Boston (Est des États-Unis).

Cette étude permet d'observer un lien statistique mais pas d'établir un lien de cause à effet, et ses résultats ne peuvent être généralisés aux couples cherchant à concevoir sans assistance

médicale, précisent-ils. De plus, l'étude porte sur moins de 500 femmes, ce qui n'est pas suffisant pour exclure d'autres facteurs ayant diminué leur fertilité, commente Channa Jayasena, endocrinologue à l'Imperial College de Londres. "Par exemple, il est possible que (les femmes travaillant en rotation et avec des métiers physiques) étaient plus pauvres et avaient donc des conditions sociales ou un régime alimentaire différent de celles avec des horaires classiques de 9h à 17h", analyse-t-elle.

## **10 - Faire un don au fond LIG - « Lesbiennes d'Intérêt Général »**

L'année 2016 nous a donné l'occasion de vous présenter la LIG - Lesbiennes d'Intérêt Général, le premier fonds de dotation fondé par huit lesbiennes engagées depuis plusieurs décennies dans la lutte pour notre visibilité et pour la liberté de vivre nos vies comme nous l'entendons. C'est donc avec émotion et plaisir que nous entamons, ensemble cette année 2017, et que nous vous souhaitons le meilleur dans vos vies personnelles, professionnelles et militantes.

Pour nous, fondatrices, 2017 est l'année de confirmation de l'enthousiasme que vous nous avez déjà témoigné, des premiers dons reçus par la LIG et des premiers projets que nous allons très bientôt soutenir. Vous pourrez les découvrir, dès le mois de mars, sur [notre site internet](#). La LIG aura alors un an d'existence.

*Concrètement, que pouvons-nous souhaiter pour cette année ?* : L'ambition de la LIG est de poursuivre avec énergie et conviction nos rencontres avec vous, vos ami.e.s, vos familles, et toutes les personnes qui souhaitent agir à nos côtés pour écrire l'histoire ensemble. Pour écrire notre histoire. Pour soutenir les projets culturels, sportifs, activistes, de recherche, de formation qui, faute de financements, n'arrivent pas toujours ou toujours pas à voir le jour. Pour soutenir également les projets qui existent mais n'ont pas la reconnaissance et la portée méritées, ou pour, tout simplement, ouvrir la voie aux femmes qui n'osent pas.

*Comment réaliser cette ambition ?* : Avec l'aide et le soutien de chacune ! Vous pouvez agir dès maintenant en faisant un don ponctuel ou régulier, ou prévoir l'avenir par un legs ou une donation. Grâce à notre statut de fonds de dotation, votre soutien à la LIG vous ouvre la possibilité de réductions fiscales importantes ! Ainsi, si vous payez l'impôt sur le revenu, un don de 15 euros par mois vous revient en réalité à 5,1 euros.

Poursuivons ensemble cette aventure commune et rendons toujours plus concrète la solidarité entre lesbiennes ! Amicalement, L'équipe de la LIG

*Pour faire un don* : <http://fondslesbien.org/index.php/faire-un-don/>

*Fonds de dotation LIG, % Centre LGBT Paris-IDF, 63 Rue Beaubourg 75003 Paris*

## **11 - Sur le site Droits des femmes contre les extrêmes droite, lire un article de décryptage féministe du programme du Front National**

<http://droitsfemmescontreextremesdroites.org/spip.php?article51>

## **12 - En débat - Derrière le revenu universel, une vision non viriliste du travail - Sandra Laugier, Pascale Molinier - libération.fr**

La proposition d'instaurer un revenu universel d'existence est devenue enfin audible. Mieux : elle est la seule proposition concrète, dans l'ensemble de l'offre politique de la campagne présidentielle, qui suscite un élan positif, ou au moins de l'intérêt de tous. L'idée de revenu universel, parce qu'elle est clivante, permet aussi de dire que oui, la gauche, ça existe - alors que beaucoup n'y croyaient plus. Car la gauche, la vraie, n'a jamais disparu ; elle ne se définit pas par des institutions, ni des personnes ni des gouvernants, mais par une pratique et une exigence d'égalité et de justice. La proposition de Benoît Hamon a tout simplement rappelé qu'on n'est pas «de gauche» par nature ou qualité intrinsèque : on travaille, constamment, à le devenir.

L'idée de revenu universel nous rappelle que l'*individu* a droit, en tant que membre de la collectivité humaine, à des conditions minimales de vie digne. A ce titre, elle vaut comme principe de réorganisation globale. C'est aussi la réalisation, la mise en société d'un principe éthique - de solidarité et de responsabilité vis-à-vis des plus pauvres, des plus démunis, des vulnérables. Et elle propose d'assurer une forme de liberté aux individus - les jeunes tout d'abord - soumis par les systèmes de protection sociale actuels à la dépendance vis-à-vis du «chef de famille», lui-même vivant sous contrainte du monde capitaliste. Rappelons que le droit à vivre décemment était défini par l'économiste Amartya Sen en termes de *capabilités*, de réalisation des libertés et de l'égalité, principes que nous affichons, mais de façon au fond hypocrite. Car la liberté n'est rien si on ne peut l'exercer faute de moyens ; l'égalité n'est rien, ou pire si on ne combat pas, et constamment, pour des voix et droits réellement égaux pour tous.

L'idée du revenu universel est ainsi le signal d'un véritable espoir ; elle rompt avec une vision basse et pessimiste de la nature humaine, égoïste et sécuritaire, et avec un modèle viriliste de l'emploi et du travail (du *breadwinner*), envolé avec le leurre du plein-emploi, au profit d'un droit individualisé à une vie vivable. Cela passe aussi par un travail décent, une exigence étroitement liée à la réflexion sur le revenu universel et qui rejoint la revendication féministe de l'éthique du *care* : la valorisation des activités invisibles qui rendent la vie possible.

Intégrer le *care*, le souci d'autrui, dans la réflexion sur le revenu universel est à la fois une évidence - le but politique et éthique, l'espoir est bien d'assurer une vie décente et vivable -, mais c'est un vrai défi, car la reconnaissance du travail de *care*, sous-payé et sous-évalué, fait partie des enjeux majeurs de la société du XXI<sup>e</sup> siècle. Cela nécessite de dévoiler la tromperie d'une «valeur travail» construite sur un déni de la masse des invisibles, relégués dans les coulisses d'un monde du travail qui veut les ignorer, et qu'ils soutiennent, pourtant, en assumant toutes les tâches que nous rangeons dans le registre du «sale boulot» : nettoyer inlassablement les lieux et les corps, évacuer les déchets et les souillures, mais aussi contribuer par une multitude de savoir-faire discrets à l'excellence des corps performants.

Cela nécessite aussi de veiller à la place du travail domestique, longtemps considéré en France comme une «occupation» ou un non-travail, voire un «loisir». Prendre en compte le *care*, et donc le travail du *care*, c'est comprendre un ensemble de transformations sociales, comme la féminisation des migrations transnationales pour répondre aux besoins toujours croissants de prises en charge des personnes très âgées ou dépendantes, mais aussi les transformations des modes capitalistes d'organisation du travail et leurs formes de délégations en cascade... en somme, transformer notre vision du travail aussi en faisant apparaître des tâches et des personnes dévalorisées comme indispensables au fonctionnement ordinaire de notre monde.

Car on aurait lieu de craindre, dans la mise en place d'un revenu universel, un nouveau (et particulièrement pervers) déni du *care* - qui en absorbant dans un «revenu d'existence» les activités fondamentales nécessaires à la vie, les jetterait avec l'eau du bain et les renverrait à nouveau dans le non-travail, le «sale boulot» ou le dévouement généreux (des femmes, et notamment celui des femmes venues du Sud qui viennent l'assurer).

Pour éviter ça, il est essentiel d'assumer jusqu'au bout le changement de paradigme moral et politique que constitue le revenu universel, et de ne pas y voir une simple «mesure» à financer. Son intérêt est de proposer une nouvelle base pour la discussion sur le travail et son statut dans notre société, non viriliste, plus réaliste ; pour la discussion sur le travail et son statut dans notre société. C'est oser dire, enfin, que l'emploi va manquer, nous en avons la preuve tous les jours. C'est prendre en compte le réel et chercher des solutions qui ne soient pas construites sur la reviviscence du mythe des Trente Glorieuses. Ces solutions doivent être inventées collectivement, à partir d'une conception du travail élargie aux activités domestiques et de *care*, aux nouvelles formes de travail invisible (*digital labor* sur le Net)... à partir d'une conception du travail qui refuse

d'en faire l'outil de l'exclusion des personnes vulnérables. Il s'agit de reconnaître, avec la dignité des citoyens, leur capacité, y compris en situation de grande précarité, à déterminer ce qui est bon pour eux et elles, et notamment, comme dans l'opération *GiveDirectly* (1), à utiliser leur revenu.

Pour le moment, le revenu universel est discuté avec des experts, qui en évaluent gravement la faisabilité et le coût, des politiques, qui en font (et tant mieux !) un argument électoral. Il reste à mener jusqu'au bout la révolution épistémologique, éthique et politique du revenu universel, qui est indissociable de la démocratisation de la démocratie et de l'inclusion dans la vie politique. Car garantir des conditions de vie vivable à chacun, c'est afficher et *mettre en œuvre* la capacité politique de tous, dire que la politique est à inventer collectivement, et pas un outil aux mains d'experts et d'intérêts privés. C'est refuser toute règle qui fixe le périmètre de ceux qui ont le droit de prendre part de façon légitime à la vie publique, c'est inclure dans la discussion sur le travail celles et ceux qu'elle concerne : les jeunes, les aidants proches, les travailleurs sans papiers, les personnes en grande pauvreté, les marginaux, les personnes handicapées ou souffrant de maladies psychiques. C'est affirmer enfin que la citoyenneté ne se mérite pas, mais se définit par la participation à un avenir ensemble.

*Sandra Laugier, professeure à l'université Paris-I Panthéon Sorbonne, animatrice du laboratoire d'idées de Benoît Hamon et Pascal Molinier, professeure à l'université Paris XIII Sorbonne Paris-Cité*

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

### **13 - Rencontre : « Les mouvements sociaux de transformation : les évolutions du « mouvement féministe » - Institut Tribune socialiste - 23 février - Paris**

Cette rencontre s'inscrit à la suite des rencontres-débats sur les questions du lien social et de démocratie qui se sont déjà tenues autour des Forums sociaux, du militantisme aujourd'hui, des mouvements dans les quartiers populaires... dans le cadre des réflexions que l'Institut Tribune Socialiste a entreprise sur les mouvements qui participent aux transformations de la société actuelle. Dans le même esprit, il s'agit de réfléchir sur le mouvement féministe. Certes, les mouvements féministes ne sont pas tous « permanents », mais il y a bien un "mouvement féministe" qui s'est inscrit, depuis quelque dizaines d'années, dans la durée, qui a évolué avec le temps, les situations. Quels regards peut-on porter sur ce mouvement ? Comment a-t-il évolué selon les générations ? Comment s'inscrit-il aujourd'hui, ou pas, dans le prolongement du féminisme des années 70 ? Comment a-t-il évolué dans ses objectifs et dans ses formes, dans sa diversité ?

Françoise Picq est docteure en science politique, enseignante-chercheuse (université Paris Dauphine, IRISSO). Elle a participé au Mouvement de libération des femmes et au développement des études féministes de genre (ANEF - Association nationale des études féministes). Elle a publié, notamment, *Libération des femmes, quarante ans de mouvement*, aux Éditions Dialogues, en 2011.

Anne-Cécile Mailfert est militante féministe. Elle été porte-parole d'*Osez le féminisme* de 2013 à mai 2015. Elle a travaillé dans le domaine de l'entrepreneuriat social, et vient de monter le projet de Fondation des femmes, avec la volonté de rassembler le plus de monde possible, citoyens, mécènes, chef-fes d'entreprises, artistes, afin de soutenir les associations qui œuvrent pour l'égalité femmes-hommes en posant la question des moyens alloués à leurs combats. Elle vient de publier : « Ils ne décideront plus pour nous » aux Editions *Les Petits Matins*.

*Jeudi 23 février 2017 à 18h 30 - Institut Tribune Socialiste 40 rue de Malte 75 011 Paris, Métro Oberkampf ou République. Entrée libre*

### **14 - Réunion d'information et de débat : Le revenu universel d'un point de vue féministe, Progrès ou régression pour les femmes ? - Attac Genre, CNDF, Osez le Féminisme - 2 mars -**

Paris

Dans le contexte actuel de chômage, de montée des inégalités et de la précarité - qui concernent particulièrement les femmes - on observe un intérêt croissant pour la proposition de revenu universel ou revenu d'existence, ou revenu de base. Cette idée séduit à gauche comme à droite, même si dans les faits, il y a de vraies divergences entre les différents projets, portant sur le montant du revenu, sur son mode de financement, sur les prestations de solidarité nationale et de protection sociale qu'il remplacerait.

Se déclarer en faveur d'un revenu d'existence sans conditions - ni de ressources, ni d'emploi, ni de démarche d'insertion dans l'emploi - apparaît progressiste et séduit y compris les milieux militants de gauche. Il est en effet indispensable de répondre à l'urgence des situations de pauvreté et de précarité : le revenu universel est-il la réponse ?

Enfin - et c'est ce sur quoi nous souhaitons plus particulièrement mettre l'accent lors de cette réunion -, alors que les propositions de revenu universel ne sont pas neutres du point de vue du genre, le point aveugle des discussions sur ce sujet reste la question des femmes : un revenu universel serait-il neutre pour l'autonomie des femmes et pour leur émancipation ?

La Commission Genre d'Attac, le Collectif national pour les droits des femmes, Osez le féminisme vous proposent de venir en débattre avec nous :

*2 mars, 19h, Bourse du travail (salle Jean Jaurès) 3 Rue du Château d'Eau, 75010 Paris, métro République*

### **15 - Rencontre : « Les bonnes pratiques territoriales de lutte contre les violences faites aux femmes » - ECVF - 4 mars - Paris**

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, ECVF - Élu.e.s contre les violences faites aux femmes organise une rencontre tournée vers l'action contre les violences faites aux femmes et met à l'honneur les bonnes pratiques des territoires en faveur de la prévention des violences faites aux femmes et de l'accompagnement des victimes, lors d'un séminaire au cours duquel des collectivités adhérentes présenteront les meilleures actions qu'elles mettent en œuvre localement.

Le séminaire sera suivi de la remise du Prix de la collectivité la mieux engagée contre les violences faites aux femmes, qui récompensera une collectivité particulièrement engagée dans la prévention des violences faites aux femmes et l'accompagnement des victimes.

#### Inscrivez-vous

9h - Accueil, café ; 9h30 - Ouverture. Mot d'accueil par Juliette Sabatier, Conseillère d'arrondissement déléguée à l'égalité femmes hommes et à la lutte contre les discriminations, Paris 13<sup>e</sup> - Introduction par Carmelina de Pablo, Présidente d'ECVF

10h - Table-ronde : « Les bonnes pratiques territoriales de lutte contre les violences faites aux femmes ». Animée par Natacha Henry, Journaliste, Historienne, Essayiste ;

- Agir sur les représentations Strasbourg : Réalisation d'une campagne de communication sur le sexisme au travail. Bernadette Geisler, Chargée de mission droits des femmes et égalité de genre
- Former les professionnel.les pour un meilleur repérage et accompagnement Epinay-sur-Seine : Formation des professionnel.les et des agent.es de la ville. Pierre Lartaud, Chargé de mission Prévention ;

Les femmes, actrices des changements, L'expérience des marches exploratoires et focus sur les jeunes femmes (attente confirmation)

Champigny-sur-Marne : Formation de femmes accompagnées par l'Office des migrants. Ambre Elhadad, Chargée de mission Droits des Femmes, Egalité, Lutte contre les Discriminations

+ Temps d'échanges avec la salle

12h - Remise du Prix ECVF attribué à la collectivité la mieux engagée contre les violences faites aux femmes

12h30 Fin de la matinée

### **16 - Convention féministe « Ensemble Pour une République féministe » - 4 mars - Paris**

· Animation dynamique par un binôme paritaire. Pendant toute la journée, expo, documentation et « mur de propositions en faveur de l'émancipation des femmes » au 1er sous-sol. Avec la participation de Nursel Kiliç, représentante du mouvement des femmes kurdes.

9h : Accueil des participant-es ; 9h30 : Mot d'introduction à la convention : Laurence Cohen et Hélène Bidard.

10h - 12h30 : Ateliers thématiques de 30 à 40 personnes chacun : 1. « L'égalité professionnelle en actes » 2. « Éducation à l'égalité de la crèche à l'Université » 3. « Libérer la société des violences faites aux femmes » 4. « Transformer les institutions de la République » 5. « S'affranchir des modèles familiaux traditionnels ».

En attente de réponses de nos intervenantes militantes politiques, associatives et syndicales.

12h30 -14h : Déjeuner libre 14h -14h30 : Parole aux étudiantes

14h30 -17h : Restitution dynamique retransmise sur internet avec 2 témoins par atelier et parole à la salle. Participation de Pierre Laurent

17h- 17h30 : Clôture ; 17h30-18h : Pause 18h-20h : Soirée spéciale Europe : luttes et solidarités avec quelques respirations musicales.

*Samedi 4 mars, Coupole du Conseil national du PCF 2 place Colonel Fabien 75019 Paris*

### **17 - Excision, parlons-en ! La Société littéraire - 3 mars - Paris**

En partenariat avec La Maison des Femmes de Saint-Denis, La Société Littéraire, est heureuse de vous convier à l'événement de lancement de la campagne francophone (française et belge) "Informée sur l'excision : la campagne pour prévenir et protéger les adolescent-es". Ce projet inédit a vu le jour grâce à la participation de nombreuses associations du réseau *Excision, parlons-en !* dont la Fédération Nationale GAMS.

*Vendredi 3 mars 2017, de 10h00 à 12h00, Studio Raspail, 216 boulevard Raspail, Paris 14.*

*Inscription obligatoire: <https://goo.gl/forms/hbfinwz3obw4YQBv1>*

### **18 - Colloque : « Qui sont les nouvelles féministes ? » - 7 mars - Assemblée nationale**

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le Président de l'Assemblée nationale, M. Claude Bartolone, et la Présidente de la Délégation aux Droits des Femmes de l'Assemblée nationale, Mme Catherine Coutelle, ont le plaisir de vous convier à un colloque ouvert au public sur inscription (dans la limite des places disponibles) et à la presse sur le thème suivant : « Qui sont les nouvelles féministes ? »

Avec : Le Collectif féministe Georgette Sand ; L'association ZéroMacho ; La newsletter Les Glorieuses ; Le blog Paye ta Schnek ; La Fondation des femmes ; Le Collectif Féministes contre le cyber harcèlement.

À l'issue de ce colloque, le Président de l'Assemblée nationale signera la Convention d'Engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe, en présence de Mme Danielle Bousquet, Présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Cette manifestation sera suivie par un cocktail.

*7 mars, Assemblée nationale - 128, rue de l'Université - 75007 Paris*

*Inscription en ligne au plus tard le 2 mars 2017 en remplissant le formulaire en ligne (aucune inscription possible après cette date). Une pièce d'identité vous sera par ailleurs demandée à l'accueil*

*<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe71GAAhHeJ-I>*

*[ZtcTLtgAtFWoWKeobiHv57Tsa16BGKQJNIg/viewform?c=0&w=1](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe71GAAhHeJ-I/ZtcTLtgAtFWoWKeobiHv57Tsa16BGKQJNIg/viewform?c=0&w=1)*

**19 - "La belle et le bot : l'intelligence artificielle est-elle sexiste »- 7 mars - Centre Hubertine Auclert**

Mon moteur de recherche est-il sexiste ? Que dit mon smartphone de l'égalité des sexes ? Pourquoi l'assistant Siri a-t-il une voix de femme ? L'arrivée de l'Intelligence Artificielle dans notre quotidien pose la question de l'égalité femmes-hommes au prisme de la technologie. Elle permet aussi de réfléchir sur les opportunités d'emploi et sur les actions possibles contre le sexisme numérique. En présence de Mme Valérie Pecresse, présidente de la Région Île-de-France et en partenariat avec Cap Digital

Mardi 7 mars, 18h30 à 21h, BPI France, Amphithéâtre 6-8 boulevard Haussmann - 75009 Paris  
Inscription impérative : [www.hubertine.fr/7mars2017](http://www.hubertine.fr/7mars2017)

**20 - Cafémiste #1 : « Pourquoi l'histoire des femmes a-t-elle été invisibilisée ? Comment écrire l'histoire des femmes avec un grand F ? » - Les Effronté-es - 11 mars**

Le féminisme apporte beaucoup de belles choses dans nos vies : prise de conscience de l'Histoire des femmes, de soi, de notre potentiel, une meilleure connaissance de nos corps, de nos sexualités, des découvertes de livres, des rencontres, de la sororité, de l'ambition et un pouvoir de réalisation. Avec nos invitées : Mathilde Larrère (historienne des révolutions et de la citoyenneté et Geneviève Fraisse (philosophe et historienne de la pensée féministe)

Nous mettrons sur la table quelques questions : Comment l'Histoire des femmes a été réécrite et effacée ? Comment créer de la culture féministe de masse ? Comment écrire l'Histoire des Femmes avec un grand F ? Quel hymne des femmes chanter aujourd'hui ?

<https://www.facebook.com/events/235838353493653/>  
Le 11 mars à 16h, au Lieu dit, 6 rue Sorbier, 75020 Paris.

**21 - « Média et communication, éducation, politique et citoyenneté » - Femmes Solidaires Dordogne - 17 et 18 mars**

Partant du diagnostic que l'expression des femmes n'est pas prise en compte voir niée, l'objectif est de contribuer à l'émergence d'une société qui donne une place identique à la pensée et au rôle des femmes et des hommes.

Cet événement, en partenariat avec des libraires indépendant-es de la ville de Périgueux, propose des rencontres, des temps d'écoute de paroles de femmes, de lectures d'écrits de femmes afin d'apprécier leur universalité et leur différence en entendant des mots de femmes célèbres comme ceux d'inconnues. En présence de notre marraine Helena Noguerra,

Les 3 tables rondes auront pour thème : Femmes et média : quelles invisibilités ? Le travail des femmes : liberté ou aliénation ? Le féminisme est-il soluble dans la laïcité ?

Seront visibles des expositions sur les femmes et la presse de Sylvie Fouché et sur la laïcité et la littérature jeunesse non sexiste de Clara Magazine. Le vendredi soir à 20h30, Agnès Bihl chantera au Palace à Périgueux.

Vendredi 17 mars 13h30 à 19h et samedi 18 mars de 10h à 19h30 à L'odyssée, place Robert Badinter à Périgueux 24000 et au Palace rue Bodin à Périgueux.

**22 - Journées Intersyndicales Femmes - Paris - 16 et 17 mars 2017**

À l'initiative de la CGT, de la FSU, et de l'Union syndicale Solidaires.

Jeudi 16 mars

9h - 10h : Accueil des participant-es

10h - 13h : « Austérité et perspectives de genre » : Intervenante de la commission ATTAC Genre ; Isabelle Guérin, socio-économiste IRD ; Jessica Di Santo & Selena Carbonero, FGTB. Débat

14h30 - 17h30 : « Femmes - Hommes : Des différences naturelles ? Construction sociale des corps sexués » : Film « Hommes grands, femmes petites » de Priscille Touraille, Socio-anthropologue au

CNRS ; Débat avec Odile Fillod, sociologue ; Muriel Salle, historienne Lyon 1 ; Cécile Ottogali, historienne du sport et de l'EPS Lyon 1- Débat

18h : Pot féministe

*Vendredi 17 mars*

9h - 12h : « Femmes et numérique » : Isabelle Collet, chercheuse en sciences de l'éducation - Genève ; Bibia Pavard, historienne IFP-Panthéon Assas, CARISM ; Josiane Jouët, professeure en Science de l'information et de la communication.

IFP Panthéon Assas, CARISM ; Intervention Syndicale ; Débat.

13h30 - 16h30 : « IVG, une lutte d'actualité » Hazal Atay de Women on Waves - Hollande ; Natalia Broniarczyk - Pologne ; Planning Familial 93 ; Débat.

*Bourse du Travail Saint Denis - 9/11 rue Genin - 93200 Saint Denis, Métro Porte de Paris (ligne 13)  
Pour s'inscrire, adressez-vous à votre syndicat.*

## **CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ, EXPOS, SORTIES...**

### **23 - Livre : « Genre et discriminations » - Ouvrage collectif**

Le développement simultané des études sur le genre et des recherches sur les discriminations amène à interroger la définition même de ces termes et leur imbrication. Si le genre est une catégorie d'analyse visant à dénaturer les différences de sexe et les rapports de domination qui s'en réclament, la notion de discrimination qualifie tout traitement préjudiciable fondé sur un critère illégitime -- le sexe, par exemple, ou l'âge, la classe, l'origine ethnique. Issu d'un colloque organisé en juin 2013 par le réseau GID (Genre, Inégalités, Discriminations), l'ouvrage rassemble des contributions qui, en croisant ces deux approches, ouvrent des pistes nouvelles à la lutte contre les exclusions et les inégalités.

*Ouvrage collectif coordonné par Mireille Eberhard, Jacqueline Laufer, Dominique Meurs, Frédérique Pigeyre et Patrick Simon. Editions IXe - Format: 15,5 x 20 cm - 256 p. - ISBN 979-10-90062-36-8 - Prix: 18,00 €*